

DEPARTEMENT DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT
d _____

COMMUNE

de

N° ____ du registre

OBJET

Compétence gaz

Nombre de Membres
en exercice _____
Nombre de Membres
présents _____

Commune de

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du _____

L'AN deux mil quinze, le _____ à _____ heures, le
CONSEIL MUNICIPAL de _____ légalement convoqué, s'est
réuni en séance publique au lieu habituel de ses séances, sous
la présidence de M. _____

Etaient présents : tous les membres en exercice à l'exception de:
MM _____

lesquels forment la majorité des Membres et peuvent
valablement délibérer.

Monsieur le Maire expose que, comme indiqué dans ses statuts,
le SIEM peut exercer, en lieu et place des Communes qui en font
la demande, la compétence d'Autorité Organisatrice de la
Distribution Publique de GAZ. Cette compétence consiste à
contrôler le bon accomplissement du service public de la
distribution de Gaz délégué à GRDF. En échange de cette
mission, le SIEM devient l'autorité concédante et perçoit la
redevance de fonctionnement à la place de la Commune.

Vu les statuts du SIEM ;

Vu les compétences optionnelles prises à la carte et plus
précisément la compétence optionnelle GAZ,

Considérant les besoins de la commune,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

- Décide de l'adhésion de la commune de _____ à la
compétence optionnelle GAZ ;
- Dorénavant le SIEM assurera en lieu et place de la commune
la compétence « Organisation de la Distribution publique de
GAZ » ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents
nécessaires au transfert de la compétence.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Les membres présents ont signé au registre après lecture faite
(suivent les signatures).

Le Maire